

même consulter les autorités pour savoir si oui ou non il y avait danger de guerre. Pour nous, nous savions qu'il n'y avait pas apparence de guerre et conséquemment nous avons voté contre la contribution que proposait d'offrir mon honorable ami. Le chef de l'opposition est certainement dur envers ses amis en se conduisant de cette façon, mais cela ne me regarde pas. Parlant sur la question générale de politique navale le chef de l'opposition disait:

Je crois que la question de la coopération du Canada à la défense impériale sur une base permanente comporte une étude très grande et très profonde. Si le Canada et les autres nations qui composent l'empire doivent prendre part comme telles à la défense de tout l'empire, cela veut-il dire que nous, en contribuant à la défense de l'empire n'aurons absolument, comme citoyens de ce pays, aucune voix délibérative dans les conseils de l'empire lorsqu'il s'agira de décider des questions de paix et de guerre?

Nobles sentiments, encore une fois, sages conseils aussi. Lorsque j'étais à Londres en 1902 représentant humblement et du mieux que je pouvais le Canada, mon pays; et lorsque l'on nous demanda de nous lancer dans cet armement impérial, j'ai eu la même pensée que mon honorable ami le chef de l'opposition:

La question de la coopération du Canada dans la défense impériale sur une base permanente comportait une étude très grande et très profonde.

Et il m'est venu aussi à la pensée que nous ne devrions pas contribuer à la défense de tout l'empire, lorsque nous, comme citoyens de ce pays, nous n'avions absolument aucune voix dans les conseils de l'empire sur les questions de paix ou de guerre dans l'empire; pour me servir encore une fois des paroles mêmes du chef de l'opposition. C'est exactement ce que j'ai fait, et c'est le moment où pour mes honorables amis de la gauche d'applaudir. Je suis heureux de pouvoir dire que sur cette question même si j'avais besoin de défendre ma conduite, mais je n'en sens pas le besoin—je trouverais ma défense dans les paroles mêmes qui sont tombées des lèvres du chef de l'opposition et dans les circonstances présentes, il n'est pas désirable que le Canada se mêle aux armements de l'empire, mais que nous devons demeurer ferme dans notre politique de rester maîtres dans notre propre maison, d'avoir une politique qui convienne à nos fins propres et de laisser au Parlement canadien, au Gouvernement du Canada et au peuple la liberté de dire si l'on devrait prendre part à ces guerres au sujet desquelles nous n'aurons pas été consultés s'ils le jugent à propos. Telle est, la politique qu'ils ont présentée.

Je n'ai pas pour habitude d'offrir de sages conseils à mes amis de l'autre côté de la Chambre mais on me permettra peut-être de donner lecture aujourd'hui d'un con-

seil qui a été offert par un de leurs meilleurs amis au Canada. S'il y a un journal aujourd'hui dans le Canada qui se distingue par une discussion modérée des affaires publiques, c'est bien la "Gazette" de Montréal. Ce journal n'appuie pas notre parti; il est un des plus fermes piliers du parti conservateur, mais il a toujours évité les questions publiques sans craindre personne et au point de vue seulement de la saine raison. Voici ce que je lis dans un article qui a été publié dans la "Gazette" de Montréal, il y a quelques jours:

Au sujet de la marine ou d'un commencement de marine la question est bien simple. Pourvoir à la protection d'un pays est une nécessité à laquelle on ne peut se soustraire. Il faudra toujours y arriver et payer pour cette défense, quelles que soient les affiliations politiques du Canada. Nous devons considérer cela comme un devoir non pas comme une question de bravade ou de profit politique ou de zèle de parti. Il n'y a aucune différence de principe entre la défense sur mer et la défense sur terre. Si l'on oublie ces choses dans les discussions des prochains mois et qu'une partie importante de l'opposition abandonne les saines traditions du parti pour se joindre à ce qui paraît être un grand tapage, on aura perdu alors une belle chance de succès.

Je vais maintenant fausser compagnie à mon honorable ami le chef de l'opposition, et je vais m'adresser à l'honorable député de Jacques-Cartier. Dans son discours de l'autre jour, auquel je n'entreprendrai pas de répondre *in toto*, parce qu'une très grande partie ne mérite pas de réponse, voici ce que mon honorable ami disait parlant de l'élection de Drummond-et-Arthabaska:

Je crois qu'il a été dépensé au moins \$50,000 par le parti du très honorable premier ministre.

Ces paroles se trouvent dans un discours qui est censé sérieux. Quant un homme occupant la position de l'honorable député de Jacques-Cartier fait une pareille affirmation, il en dit trop ou il en dit trop peu. Ce n'est pas assez de dire: "Je crois qu'il a été dépensé une somme de \$50,000 par le parti ministériel". Je pourrais répondre: "Je crois qu'une somme égale a été dépensée par la parti nationaliste". Si l'honorable député me demandait sur quoi je me fonde pour faire une pareille affirmation, je lui répondrais: Sur rien, et il ne pourrait pas me répondre autre chose de son côté. L'une de ces affirmations renferme autant de vérité que l'autre. De pareils écarts n'ont pas leur place dans une discussion sérieuse; et je dois prier la Chambre de me pardonner d'avoir gaspillé une minute de son temps pour faire allusion à des assertions aussi vides. Mais voici quelque chose de plus sérieux. L'honorable député, dans le cours de son réquisitoire, s'est servi des expressions suivantes, de gros mots, et c'est sur quoi je désire m'arrêter: